

PLATEAUX CENTRAUX DU VERCORS

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 19 289 ha

Drôme

BOUVANTE, LE CHAFFAL, CHAMALOC, LA CHAPPELLE-EN-VERCORS, EYGLUY-ESCOULIN, LEONCEL, MARGNAC-EN-DIOIS, OMBLEZE, ORIOLE-EN-ROYANS, SAINT-JEAN-EN-ROYANS, SAINT-JULIEN-EN-QUINT, SAINT-LAURENT-EN-ROYANS, VASSIEUX-EN-VERCORS,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

26070001,26070002,26070003

Description et intérêt du site

Le massif du Vercors est situé au cœur du Dauphiné. Les falaises abruptes qui le ceignent en font une véritable citadelle naturelle, longtemps isolée des régions qui l'entourent, les vallées de l'Isère, du Drac et de la Drôme. L'eau a taillé dans cette masse de calcaire des gorges profondes, des cirques majestueux, des grottes et des gouffres parmi les plus célèbres d'Europe. L'intérieur du massif est constitué de plateaux boisés et de vallons verdoyants au paysage modelé par l'agriculture.

La zone décrite fait partie du Vercors méridional. Elle comprend un ensemble de sites montagnards d'une grande valeur biologique, situés de part et d'autre de la ligne de crête qui partage les eaux du bassin de l'Isère de celles du bassin de la Drôme. Cette ligne, qui passe au Col de la Bataille et, plus à l'est, au Col de Rousset, forme une limite classiquement reconnue entre les Alpes du Nord et celles du Sud.

Au nord de cette ligne, la végétation est composée principalement de forêts fraîches de Hêtre et de Sapin pectiné (dont la forêt domaniale de Lente représente le plus bel exemple), et de vastes pâturages montagnards (Serre de Montué, Plateau d'Ambel ou Plateau de Font d'Urle) qui surplombent la Gervanne et le Diois ; la flore y est spectaculaire au printemps avant l'arrivée des chevaux, des moutons et des bovins.

Au sud, les pentes inférieures sont constituées de bois de Chêne pubescent et Pin sylvestre. Une végétation très thermophile (c'est à dire composée d'espèces recherchant la chaleur : Thym vulgaire, Lavande vraie...) remonte assez haut sous les imposantes falaises, du Cirque de Quint au Col de la Bataille.

Plusieurs points de passage, "Pas" ou cols, utilisés depuis toujours par les hommes comme par les ongulés sauvages, permettent de passer des forêts du nord (Forêt de Lente en particulier) aux pentes du sud du pays de Quint ou d'Ombèze.

Ce vaste ensemble naturel conserve une grande richesse biologique, tant en ce qui concerne les oiseaux parmi lesquels les espèces rupicoles (Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe Tichodrome échelette, Merle de roche, Chocard à bec jaune, et depuis peu de nouveau le Vautour fauve...), les reptiles (Couleuvre d'Esculape) et les mammifères (Lièvre variable, chiroptères représentés par un grand éventail d'espèces, et toutes les espèces françaises d'ongulés à l'exception du Daim, avec d'importantes colonies et secteurs d'hivernage du Cerf élaphe, du Chamois, du Bouquetin des Alpes ainsi que du Mouflon de Corse -espèce exogène introduite dans les années 50-).

La flore est tout aussi remarquable (stations montagnardes à Sabot de Vénus, Androsace lactée...) et témoigne des forts contrastes climatiques locaux. Elle comprend plusieurs précieuses espèces endémiques des Alpes sud-occidentales (Genêt ailé, Panicaud blanche-épine, Cytise de Sauze, Corbeille d'argent de De Candolle...).

Le secteur abrite en outre un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires).

Le peuplement faunistique du karst du Vercors est relativement bien connu. Il est particulièrement riche en espèces terrestres troglodytes (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines), avec une cinquantaine d'espèces connues parmi les invertébrés, essentiellement des coléoptères (plus de trente espèces ou sous-espèces) et des collembolés (plus de quinze espèces). Cette diversité va de pair avec un haut degré d'endémisme, qui traduirait un phénomène de spéciation géographique consécutif au grand compartimentage des habitats souterrains.

La faune stygobie (c'est à dire vivant dans les eaux souterraines) est par contre assez peu diversifiée, en raison probablement du faible développement des réseaux saturés au sein du karst local. La faune pariétale est également intéressante. Elle fréquente la zone d'entrée des cavernes ; cette faune peut être permanente, estivante ou hivernante : son habitat présente ainsi des caractères intermédiaires entre le monde extérieur et le monde souterrain. On observe ainsi localement un coléoptère du genre *Oreonebria*, endémique des massifs subalpins de la Chartreuse, du Vercors et de leurs proches abords.

Le zonage de type II souligne l'unité de cet ensemble globalement peu perturbé par les activités humaines, au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par de vastes zones de type I (gorges, plateaux et forêts).

Il illustre également les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont certaines exigeant un large domaine vital (Cerf élaphe, Aigle royal, Vautour fauve, Bouquetin des Alpes, voire Loup...).

Il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager et biogéographique (compte tenu de la diversité biologique induite par le contact des domaines méditerranéen et montagnard).

Milieux naturels

31.4	LANDES ALPINES ET BOREALES
41.4	FORETS MIXTES DE RAVINS ET DE PENTES
54.12	SOURCES D'EAU DURE

Flore

Aconit anthora	<i>Aconitum anthora</i> L.
Aconit commun	<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>vulgare</i> Rouy & Fouc.
Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet
Ail à fleurs de Narcisse	<i>Allium narcissiflorum</i> Vill.
Ail rocambole (Rocambole)	<i>Allium scorodoprasum</i> subsp. <i>scorodoprasum</i>
Ail victorial	<i>Allium victorialis</i> L.
Androsace couleur de lait	<i>Androsace lactea</i> L.
Cerfeuil des prés	<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>alpina</i>
Aposérif fétide	<i>Aposeris foetida</i>
Arabette auriculée	<i>Arabis auriculata</i> Lam.
Arabette scabre	<i>Arabis scabra</i> All.
Arabette à feuilles de serpolet	<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.
Doradille élégante	<i>Asplenium lepidum</i> C. Presl
Astragale pois chiche	<i>Astragalus cicer</i> L.
Brome de Hongrie var.	<i>Bromus pannonicus</i> subsp. <i>monocladus</i> (Domin) P.M. Sm.
Buplèvre à longues feuilles	<i>Bupleurum longifolium</i> L.
Buplèvre des rochers	<i>Bupleurum petraeum</i> L.
Campanule des Alpes	<i>Campanula alpestris</i> All.
Laîche des rochers	<i>Carex rupestris</i> All.
Centauree de Trionfetti	<i>Centaurea triumfetti</i>
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
Cirse tubéreux	<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All.
Crépide naine	<i>Crepis pygmaea</i> L.
Crocus bigarré (Crocus de Crest)	<i>Crocus versicolor</i> Ker-Gawler
Cynoglosse d'Allemagne	<i>Cynoglossum germanicum</i> Jacq.
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i> L.
Cytise de Sauze	<i>Cytisus sauzeanus</i> Burnat & Briq.
Daphné des Alpes	<i>Daphne alpina</i> L.
Œillet de Grenoble	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill.
Œillet de Montpellier	<i>Dianthus hyssopifolius</i> L.
Œillet des rochers	<i>Dianthus sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i>
Epipactis à labelle étroit	<i>Epipactis leptochila</i> (Godfery) Godfery
Epipactis à petites feuilles	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Swartz
Epipactis de Müller	<i>Epipactis muelleri</i> Godfery
Panicaut blanche épine	<i>Eryngium spinalba</i>
Vélar jaunâtre	<i>Erysimum ochroleucum</i> (Schleicher) DC.
Dent de chien	<i>Erythronium dens-canis</i> L.
Gagée jaune	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawler
Gaïillet à feuilles d'Asperge	<i>Galium corrudifolium</i> Vill.
Gaïillet jaunâtre	<i>Galium obliquum</i> Vill.
Gaïillet des rochers	<i>Galium saxosum</i> (Chaix) Breistr.
Gaïillet grêle	<i>Galium spurium</i> subsp. <i>tenerum</i> (Schleich. ex Gaudin) Kerguélen
Genêt ailé du Dauphiné	<i>Genista sagittalis</i> subsp. <i>delphinensis</i> (Verlot) Nyma
Gentiane croisetie	<i>Gentiana cruciata</i> L.
Héliantheme des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Miller
Avoine soyeuse	<i>Helictotrichon setaceum</i> (Vill.) Henrard
Épervière de Lawson	<i>Hieracium lawsonii</i> Vill. gr.
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Sprengel
Ibérus de Candolle	<i>Iberis candolleana</i> Jordan
Impatiante ne-me-touchez-pas	<i>Impatiens noli-tangere</i> L.
Koelérie à grandes fleurs	<i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schultes
Laser de France	<i>Laserpitium gallicum</i> L.
Liondent crépu	<i>Leontodon crispus</i> Vill.
Linnaire couchée	<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz.
Lomelosie à feuilles de graminée	<i>Lomelosia graminifolia</i> (L.) Greuter & Burdet

Faune vertébrée

Amphibien

Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>

Mammifère

Loup d'Europe	<i>Canis lupus</i>
Bouquetin des Alpes	<i>Capra ibex</i>
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
Lièvre variable	<i>Lepus timidus</i>
Oreillard septentrional (roux)	<i>Plecotus auritus</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

Reptile

Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>
Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>

Faune invertébrée

Libellule

Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>
Sympetrum jaune	<i>Sympetrum flaveolum</i>

Papillon

Azuré de la Croisetie	<i>Maculinea rebelli</i>
Semi Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>

Lunaire vivace	<i>Lunaria rediviva</i> L.
Minuartie à feuilles capillaires	<i>Minuartia capillacea</i> (All.) Graebner
Myosotis à très petites fleurs	<i>Myosotis minutiflora</i> Boiss. & Reut.
Tabouret des montagnes	<i>Noccaea montana</i> (L.) F.K. Meyer
Gnaphale de Hoppe	<i>Omalotheca hoppeana</i> (Koch) Schultz Bip. & F.W. Sch
Orchis pâle	<i>Orchis pallens</i> L.
Orchis à trois dents	<i>Orchis tridentata</i> Scop.
Orobanche du sermontain	<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan
Oxytropis couleur d'améthyste	<i>Oxytropis amethystea</i> Arvet-Touvet
Pédiculaire des forêts	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.
Raiponce de charmeil	<i>Phyteuma charmelii</i> Vill.
Polygale des sols calcaires	<i>Polygala calcarea</i> F.W. Schultz
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Polystic à dents sétacées	<i>Polystichum setiferum</i> (Forsskål) Woytnar
Renoncule de Séguier	<i>Ranunculus seguieri</i> Vill.
Saxifrage à bulbilles	<i>Saxifraga granulata</i> L.
Joubarbe des terrains calcaires	<i>Sempervivum calcareum</i> Jordan
Tanaisie en corymbe	<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Schultz Bip.
Isopyre faux pigamon	<i>Thalictrella thalictroides</i> (L.) E. Nardi
Trèfle beige	<i>Trifolium ochroleucon</i> Hudson
Trèfle marron	<i>Trifolium spadiceum</i> L.
	<i>Tulipa australis</i> Link
Violette suave	<i>Viola suavis</i> M. Bieb.

Bibliographie

BARRET, J.

Inventaire et cartographie des milieux naturels d'Ambel et de Font d'Urle Vercors drômois
2003 pages : 29p.+ Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

CBNA

Inventaire et cartographie des habitats naturels du Parc Naturel Régional du Vercors. Contrat de plan Etat-Région 2000/2006
2004 pages : 49p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

DIDIER G., Parc Naturel Régional du Vercors

La gestion d'un espace naturel : Le Parc Naturel Régional du Vercors
1999 pages : Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

GARRAUD, L.

Espace Naturel Sensible. Le Serre Montuez. Site de Font d'Urle
1996 pages : 20 p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
2003 pages : 925 p Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Inventaire botanique du Val Ste Marie (Drôme) dans la perspective de la création d'une réserve biologique domaniale
1995 pages : 20 p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Parc Naturel Régional du Vercors

Le rôle multifonctionnel de la forêt du Parc naturel régional du Vercors : Cartographie et enjeux
1996 pages : 126 p Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

VILLARET, J.C.

Relevés botaniques : forêt domaniale de Lente, val Sainte-Marie, plateau d'Ambel

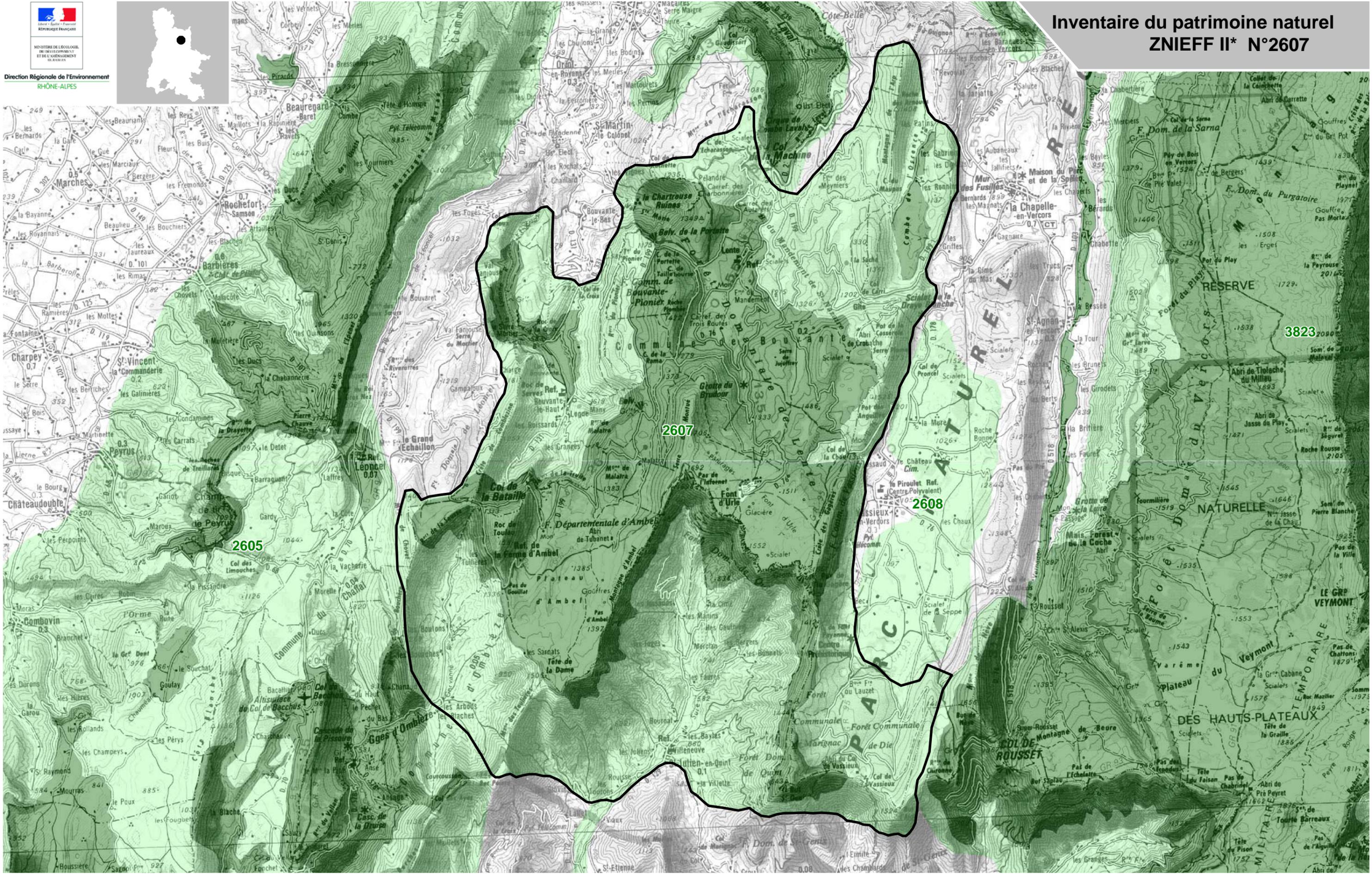
1994 pages : 80 p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

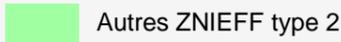
Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°2607



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

